



PNR de Chartreuse : un cœur rural sous influence urbaine

Situé au cœur du sillon alpin, le Parc Naturel Régional (PNR) de Chartreuse est bordé par trois agglomérations influentes (Grenoble, Chambéry et Voiron) qui s'étendent jusqu'à son pourtour. Alliant un cœur rural à des frontières urbanisées, il doit composer avec des enjeux qui reflètent sa double réalité territoriale. L'évolution de sa population a connu une forte évolution jusqu'en 2006 et est désormais soutenue par un nombre de naissances important. Le PNR se caractérise par une présence importante de catégories socioprofessionnelles privilégiées, à la fois chez ses habitants et parmi les emplois offerts sur le territoire.

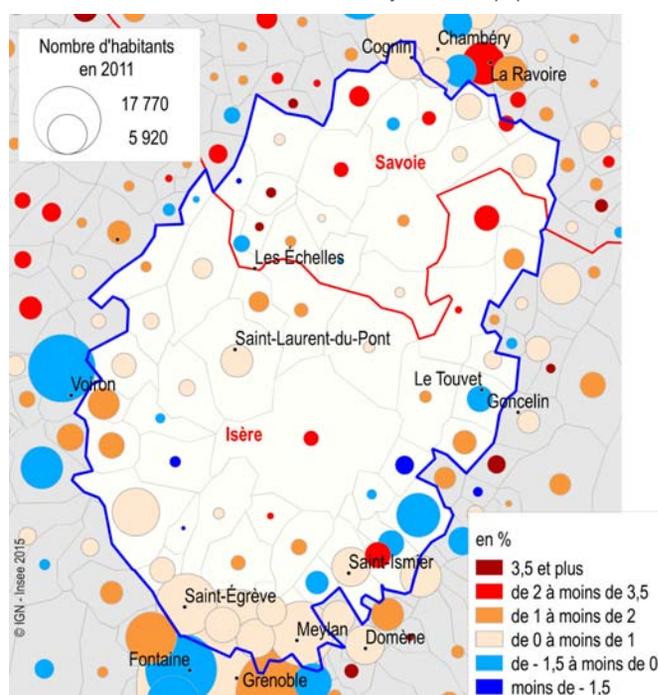
Assumer son attractivité résidentielle dans un espace géographiquement contraint, tout en veillant à préserver la richesse de son patrimoine naturel et culturel, est donc au cœur des réflexions stratégiques actuelles sur l'avenir du territoire.

Corinne Lenoir, Anna Simon (Insee)

En 2011, le Parc Naturel Régional de Chartreuse héberge 148 800 habitants, inégalement répartis sur ses quelques 880 km². Centré sur le massif préalpin du même nom, il s'étend sur 60 communes ; 41 sont iséroises et 19 sont savoyardes. En son cœur, forêts, eaux et alpages façonnent une diversité paysagère caractéristique de la moyenne montagne. Saint-Laurent-du-Pont (4 490 habitants) anime cet espace à forte identité rurale aux côtés de Miribel-les-Échelles (1 730), Entre-deux-Guiers (1 630) et Saint-Pierre-de-Chartreuse (850). Les franges du territoire, composées de vallées urbanisées dédiées à l'habitat ou aux zones d'activités économiques et entourées de grands axes de transport, présentent une facette bien différente. La population y est très concentrée, notamment aux abords des trois villes portes que sont Grenoble, Chambéry et Voiron. Cette empreinte urbaine se traduit par une densité de population élevée (169 habitants au km²), trois fois plus importante que dans la zone de comparaison¹ et supérieure à celle de la région. Au sud, Meylan (17 800 hab.) et

1 Un territoire rural sous influence urbaine

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Saint-Égrève (16 000) constituent les communes les plus peuplées.

L'excédent naturel devient le moteur principal du développement démographique

Attractif par son cadre de vie et la proximité de plusieurs pôles d'emplois, le PNR de Chartreuse connaît, dès les années 1960, une expansion démographique plus rapide que celle de la région et plus précoce que celle de la zone de référence. Jusqu'à dans les années 2000, cette dynamique reposait majoritairement sur le solde migratoire (différence entre le nombre d'arrivées et de départs). Entre 2006 et 2011, celui-ci se réduit et la population augmente moins fortement (+ 0,7 % par an en moyenne) que dans la zone de référence et dans la région (+ 0,9 %). Le solde naturel, resté stable, devient donc le premier moteur de la croissance démographique : sur les 4 800 habitants supplémentaires gagnés sur la période, 3 000 émanent de l'excédent des naissances sur les décès et 1 800 de l'excédent migratoire.

L'inflexion démographique globale est inégalement ressentie. Alors que les communes de Saint-Laurent-du-Pont, Miribel-les-Échelles, Saint-Baldoph ou Saint-Vincent-de-Mercuze maintiennent leur niveau de population, d'autres comme Le Touvet, Saint-Hilaire ou Les Échelles perdent des habitants. À l'inverse, celles de Saint-Pierre-de-Chartreuse, Montagnole et Chapareillan voient leur population augmenter à un rythme allant jusqu'à plus de 3 % par an. Cette urbanisation rapide induit des mutations du cadre de vie. Elle place aussi ces communes face à l'enjeu de satisfaire des besoins nouveaux, dans le respect de l'environnement, des traditions et de l'identité du massif.

Un espace à vocation résidentielle...

En 2011, le PNR de Chartreuse compte 67 700 logements. Proche du modèle périurbain, neuf sur dix sont dédiés à la résidence principale. Les résidences secondaires, souvent transformées en résidences permanentes au fil du temps ou trop vétustes pour le devenir, sont présentes en faible proportion : moins de 5 % en 2011, contre 17 % dans la zone de référence et 11 % en Rhône-Alpes. Elles se situent pour l'essentiel en Grande Chartreuse. Comme dans la zone de comparaison, une majorité de ménages sont propriétaires de leur habitation et la maison individuelle domine. Le rapport entre habitat individuel et habitat collectif est cependant plus équilibré que dans l'ensemble des PNR pris en référence.

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de «référence», englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Le PNR de Chartreuse est comparé à un territoire de référence composé de l'ensemble des PNR de Rhône-Alpes. Cette zone de référence est donc constituée des communes des PNR des Monts d'Ardèche, du Haut Jura, du Pilat, du Vercors, du projet de PNR des Baronnies Provençales, du PNR des Bauges et du PNR de Chartreuse.

2 Près de 5 000 habitants supplémentaires entre 2006 et 2011

Carte d'identité du territoire

	Chartreuse		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	144 012	148 835	410 220	427 835	6 283 541
Poids dans la région (%)	2,4	2,4	6,8	6,8	///
Densité (hab./km ²)	163	169	40	42	144
Nombre de communes	60	60	595	595	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	58,5	59,6	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	31,6	30,6	29,6	28,5	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	15,7	17,5	17,2	18,2	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,02	1,75	1,72	1,56	1,92

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

La présence des communes périphériques très urbaines tend à gommer la spécificité rurale du territoire en termes d'habitat. Le parc se compose de logements relativement anciens mais spacieux au regard de celui des PNR de la région. Le parc locatif social paraît peu développé (11 % contre 17 % en moyenne régionale), au regard de la densité de population.

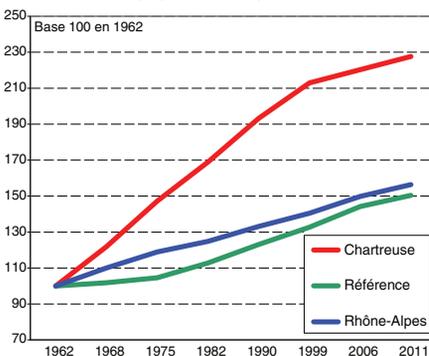
... prisé par les catégories sociales supérieures

Le PNR de Chartreuse est au cœur d'importants échanges migratoires : 25 800 arrivées pour 24 300 départs entre 2003 et 2008. Ces mouvements de population s'opèrent majoritairement avec le reste du département de l'Isère et dans une moindre mesure, avec le reste de celui de la Savoie. Sur la période, 12 000 personnes sont arrivées en provenance de l'aire grenobloise, tandis que 11 000 ont effectué le chemin inverse. Les flux avec celle de Chambéry se limitent à 3 000 arrivées pour 2 800 départs. Le parc attire aussi des habitants de régions plus éloignées ; les arrivants sont, par exemple, plus nombreux en provenance de Paris que de la capitale régionale.

Les arrivées excèdent les départs pour la plupart des tranches d'âge, à l'exception notable des 15-24 ans qui quittent la résidence familiale pour poursuivre leurs études hors du territoire ou pour trouver un premier emploi. Les personnes âgées de 55 à 74 ans sont aussi plus nombreuses à partir du PNR qu'à venir s'y installer.

3 Un phénomène de périurbanisation engagé dès les années 60

Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Comme dans la plupart des territoires périurbains, les familles avec de jeunes enfants sont légion, notamment parmi les nouveaux résidents. Le territoire conserve ainsi une relative jeunesse en dépit d'un âge médian (42 ans) supérieur à celui de la référence des PNR et de la région. Parmi les actifs récemment installés, on trouve principalement des cadres (23 %) et des professions intermédiaires (22 %).

Une population aux revenus confortables mais des disparités notables

Portée par une structure socioprofessionnelle privilégiée regroupant deux fois plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures et moins de retraités que celle de la zone de référence, la population du PNR de Chartreuse dispose de ressources élevées. En 2011, le revenu annuel net imposable par foyer fiscal atteint 34 600 euros en moyenne. Il dépasse ainsi de 8 000 euros celui observé dans la zone de comparaison et dans la région. Les indicateurs de fragilité sociale confirment ces dispositions favorables : 9 % des ménages vivent avec des bas revenus, soit, respectivement, trois et sept points de moins que dans la zone de comparaison et que dans la région. De même, les jeunes bénéficient de meilleures conditions d'insertion. Seuls 14 % des 18-24 ans ne sont ni scolarisés ni en emploi, contre 16 % dans la référence et 19 % en Rhône-Alpes. Ils sont également moins touchés par le chômage qu'ailleurs.

L'accueil de populations aisées soulève néanmoins des enjeux en termes de cohésion sociale. De fortes disparités de revenus opposent ainsi la périphérie très riche, notamment au sud, autour de Meylan et Corenc, et le cœur de la Chartreuse nettement plus modeste. De même, les situations de précarité existent dans certaines communes comme la Tronche, Saint-Martin-le-Vinoux ou Saint-Laurent-du-Pont. Et elles progressent rapidement : entre 2010 et 2013, la population à bas revenu augmente de 2 % chaque année, comme en Rhône-Alpes. Sur la même période, la part des habitants percevant le RSA s'accroît aussi fortement (+ 8,6 % en moyenne annuelle).

4 De nombreux cadres et professions intellectuelles supérieures

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

	Chartreuse		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Agriculteurs exploitants	0,7	0,6	2,5	2,1	1,1	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	5,3	5,4	6,4	6,5	5,2	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,0	21,0	9,4	9,8	11,4	12,0
Professions intermédiaires	17,1	16,3	15,1	14,6	16,1	16,0
Employés	8,6	9,1	9,1	9,5	10,9	11,1
Ouvriers	11,7	11,1	19,5	18,2	18,2	17,2
Retraités	31,8	33,1	33,9	35,5	30,9	31,6
Étudiants et élèves	0,9	0,9	0,3	0,3	2,2	2,0
Autres inactifs	2,9	2,6	3,7	3,4	4,0	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation complémentaire)

Une large gamme de services et d'équipements accessible sur le territoire ou à proximité

Le PNR offre une gamme de services et d'équipements plus ou moins faciles d'accès à ses habitants en raison du relief montagneux. La population du territoire dispose des services les plus courants comme l'école maternelle ou primaire, le médecin généraliste, l'alimentation de proximité ; elle est en revanche dépourvue de services plus rares, tels que l'hypermarché, le lycée d'enseignement général ou divers spécialistes en médecine libérale. Les déplacements internes sont complexifiés par le relief et la circulation dense vers les pôles de services et d'emplois. Cependant, le positionnement du territoire, aux portes de plusieurs grandes agglomérations, assure à la population une bonne accessibilité à l'ensemble des équipements, services de proximité ou équipements moins fréquents. Le parc est bordé par de nombreuses infrastructures de communication (dont les autoroutes A43, A48 et A41) qui lui confèrent une grande ouverture sur l'extérieur.

De nombreuses navettes domicile-travail

En 2011, le PNR de Chartreuse compte 65 000 actifs en situation d'emploi et 5 300 autres se déclarant au chômage. Entre 2006 et 2011, la population active a crû plus vite que le nombre d'emplois offerts (+ 4 % contre + 1 %), renforçant le caractère résidentiel du territoire. Près de six actifs résidents sur dix travaillent en dehors des frontières du parc. Symétriquement, 60 % des emplois présents sont occupés par des personnes qui vivent en dehors du parc. Cette inadéquation se traduit par des déplacements pendulaires intenses : chaque jour, 41 000 personnes entrent dans la zone pour rejoindre leur lieu de travail tandis que 38 900 en sortent pour les mêmes raisons. L'agglomération grenobloise, deuxième pôle d'emplois de la région Rhône-Alpes, génère les flux les plus forts.

Ces mobilités impactent les conditions de déplacements des migrants-alternants qui parcourent en moyenne 20 kilomètres entre

leur domicile et leur lieu de travail. Bien que 85 % de la population réside dans un périmètre de transports urbains, près de huit déplacements sur dix s'effectuent toujours en voiture. L'usage des transports en commun a légèrement augmenté entre 2006 et 2011, mais il reste toutefois peu répandu.

Un emploi qualifié porté par des industries de pointe

En 2013, l'emploi du PNR de Chartreuse, hors agriculture, repose sur 9 400 établissements. Les deux tiers d'entre eux n'emploient pas de salarié, et un quart des établissements employeurs en compte moins de 10. Des établissements de grande taille sont néanmoins présents : le CHU de Grenoble sis à la Tronche, avec près de 8 000 postes, le centre hospitalier de Saint-Égrève et aussi de grandes firmes industrielles de pointe comme STMicroelectronics SA à Crolles, Soitec ou Schneider. Soumis à la concurrence et à la crise mondiale, le secteur de l'industrie a perdu plus de 3 000 emplois entre 2006 et 2011 (avec une part dans l'emploi passant de 23 % à 18 %) ; il reste cependant un pilier traditionnel du dynamisme économique local. Les secteurs de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et d'équipements électriques, très représentés, requièrent une main d'œuvre nombreuse et qualifiée (4 800 et 2 600 emplois). En lien direct avec ces emplois qualifiés, le niveau de salaire net horaire moyen des emplois se situe au-dessus de celui de la référence des PNR (14,36 euros contre 11,64 euros).

5 Des revenus moyens nettement supérieurs à ceux de la région

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2011	Chartreuse		Référence		Rhône-Alpes	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	34 550	34 631	23 826	26 412	24 623	26 488
Foyers fiscaux non imposés (en %)	33,3	30,8	46,2	42,3	43,8	40,5
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	46 040	44 772	34 639	34 639	35 262	36 745
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	23,1	///	24,5	///	23,5

Sources : Insee, DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

Tandis que le secteur tertiaire s'étend et enregistre une croissance de ses effectifs (de 70 % à 75 % des emplois) pour répondre aux besoins croissants de la population et des entreprises, l'agriculture et la construction maintiennent les leurs (environ 1 % et 5 % respectivement). L'économie présente à destination de la population locale ou touristique englobe 61 % des emplois.

La santé et l'action sociale, autre secteur générateur d'emplois, occupe plus de 10 000 personnes mais a néanmoins perdu 500 emplois sur le Plateau des Petites Roches suite à la disparition des sanatoriums.

Un tourisme de proximité et familial

Le PNR de Chartreuse dispose d'un patrimoine remarquable et d'espaces naturels propices aux activités sportives et de loisirs qui attirent une clientèle de proximité en quête de nature. En conséquence, la capacité d'accueil touristique reste très modeste (24 lits au km², contre 59 dans la zone de référence et 35 en Rhône-Alpes). Elle repose essentiellement sur les résidences secondaires (79 % des lits).

Le Charmant Som, le belvédère des Sangles, les gorges du Guiers Mort, le Pas du Frou, le cirque de Saint-Même attirent de nombreux touristes. Le musée de la Grande Chartreuse, la Corrière, fait quant à lui partie des sites les plus visités du département de l'Isère.

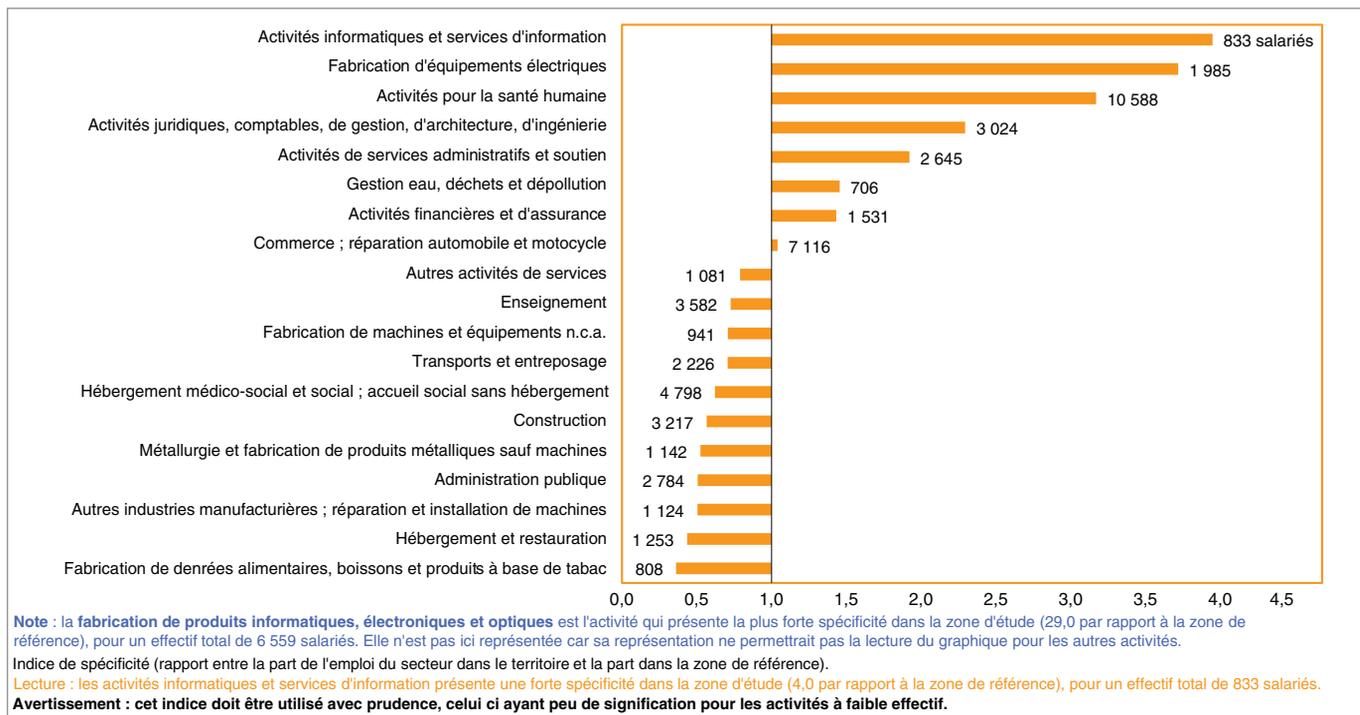
Le massif propose également plusieurs stations de ski, surtout fréquentées « à la journée » par les nombreux citadins résidant aux portes du territoire. Fragilisées par des problèmes d'investissement et des conditions d'enneigement aléatoires, elles peinent cependant à assurer une rentabilité économique. Les acteurs locaux souhaitent diversifier l'offre touristique et favoriser une fréquentation plus régulière tout au long de l'année. S'il pèse peu dans l'emploi à l'échelle du territoire, le tourisme constitue en effet un support d'activité important pour les communes situées au cœur du massif.

Des enjeux écologiques forts

La sylviculture et l'agriculture constituent des secteurs d'activité stratégiques pour le territoire. Ses 820 emplois, d'un faible poids dans l'emploi global, représentent beaucoup en termes d'image, de maintien de population sur le cœur du territoire et en termes de gestion de l'espace. Ces activités façonnent

6 Un emploi qualifié porté par des industries de pointe

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2012



Source : Insee, Clap 2012 champ complet hors agriculture et défense

les paysages et perpétuent les valeurs, les savoir-faire de la campagne et de la montagne. La forêt occupe 56 % de la superficie du PNR de Chartreuse. Conscients de ce potentiel pour le développement économique local, les acteurs de la gestion sylvicole ainsi que les entreprises du travail du bois et de la construction en bois conduisent plusieurs démarches de valorisation de cette ressource naturelle (label Bois de Chartreuse).

Comme ailleurs, l'agriculture se transforme. Entre 2000 et 2010, la surface agricole utile a perdu 10 %, un peu plus que dans la zone de référence, et 340 exploitations ont disparu. En 2010, 670 exploitations agricoles se partagent 17 900 hectares. Les productions agricoles restent très diversifiées avec deux orientations dominantes : l'élevage bovin (38 % des exploitations) et le vin (22 %). Elles sont engagées dans des démarches de qualité et de reconnaissance du terroir : la Tomme de Savoie, l'Emmental, les pommes et les poires de Savoie bénéficient d'indication géographique protégée (IGP) ; la noix de Grenoble

ainsi que la production viticole, localisée au nord autour d'Apremont, disposent d'une appellation d'origine protégée (AOP).

Périurbanisation et artificialisation des sols évoluent de concert. Les zones urbanisées et d'activités s'étendent désormais sur 7,2 % du territoire.

L'équilibre entre le développement socio-économique et la préservation des richesses naturelles est la raison d'être de la structuration du parc naturel. La surface protégée, soumise à de forts enjeux écologiques, représente 87 % de la superficie totale du parc. Les Hauts de Chartreuse, qui s'étendent du Mont Granier au nord à la Dent de Crolles au sud sont classés réserve naturelle et accessibles uniquement à pied.

La gestion de l'espace est donc un enjeu majeur du PNR, menacé par l'étalement urbain. La population exerce une pression périphérique diffuse qui contribue à transformer les paysages et les modes de vie ruraux, deux éléments qui font l'essence même du

parc. Le PNR veille à préserver la richesse de son patrimoine naturel et culturel, et le maintien du foncier agricole en est un des leviers. ■

Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

Insee Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédacteur en chef :
Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)
ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)
© Insee 2015

Déjà parues, à paraître...

- **Dernières parutions :** Le PNR des Bauges, Le pays du Bugey, Le Beaujolais, Le Faucigny, Ouest Lyonnais, Avenir Dombes Saône, Avant-pays savoyard-Chartreuse, Isère Porte des Alpes, Pays du Forez, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

- **À paraître :** projet de PNR de Belledonne, ...

